

Avis de constitution

SOCIETE « PHARM-ALLIANCE »

Siège ABIDJAN ABOBO GARE AVOCATIER ENCEINTE
CENTRE COMMERCIAL bsa, Lot 2794, Ilot 305

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARM-ALLIANCE »

Objet : - Transport et Groupage des achats de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques et vétérinaires ;
- Regroupement des achats de marchandises de confrères ;
- Formation, conseil et consultance en matière de gestion d'officines de pharmacies ;
- ,Location de matériels et toutes prestations de services divers se rattachant à l'objet ou ayant un objet similaire ; La prise de participations dans toutes Entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ; Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ; Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et, en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO GARE AVOCATIER ENCEINTE
CENTRE COMMERCIAL bsa, Lot 2794, Ilot 305

Dirigeant(s) M DAGNOKO GAOUSSOU (COGÉRANT), M SYLLA CHEICK OUMAR (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02542 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°30967/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

